



# Infirmier coordonateur en EHPAD

**L'infirmière coordinatrice ou référente en EHPAD possède une connaissance approfondie des innovations méthodologiques et techniques pour mener à bien, en concertation avec le médecin Coordinateur, le projet de soins et de vie de chaque résident en respectant le recueil de données lors de l'entretien d'admission, en présence de la famille.**

L'infirmière coordinatrice ou référente en EHPAD se situe à l'interface du sanitaire et du social, du soin et de l'accompagnement. Cette fonction nécessite des compétences spécifiques tant ses missions sont multiples et complexes. Elle se situe dans l'accompagnement et la formation des équipes soignantes. Elle s'inscrit dans l'équipe d'encadrement de l'Etablissement et constitue un rouage essentiel et central dans l'organisation du « prendre soin » des personnes âgées accueillies.

Le cadre légal de cette fonction est flou. Les indications connues sur le rôle de l'infirmière référente en EHPAD, remonte à la Loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico sociales. Si le cadre d'exercice du médecin coordonateur est aujourd'hui bien « bordé », celui de l'IDEC est assez évasif et discret...

L'infirmière coordinatrice ou référente en EHPAD possède une connaissance approfondie des innovations méthodologiques et techniques pour mener à bien, en concertation avec le médecin Coordinateur, le projet de soins et de vie de chaque résident en respectant le recueil de données lors de l'entretien d'admission, en présence de la famille.

Elle maintient un lien étroit avec l'entourage immédiat des résidents en étant à l'écoute de leur épuisement face aux multiples problèmes liés à la dépendance physique et psychique ainsi qu'au traumatisme créé par la vie en institution et les changements de repères et environnementaux. Elle est capable de gérer leur prise en charge globale, d'apprécier l'évolution de leur pathologie et la surveillance de leur état de santé en lien avec les médecins traitants et l'équipe soignante.

L'IDEC organise le travail de chaque membre de l'équipe pour permettre d'élaborer et de réaliser une démarche de soins de qualité face à la perte d'autonomie des résidents les plus fragilisés par leur dépendance.

L'infirmière coordinatrice ou référente en EHPAD accompagne les projets individuels de formation des professionnels, en accord avec les missions du service et de la Direction Responsable du Projet d'Etablissement.

Elle accompagne et assure le suivi de l'encadrement pédagogique des étudiants aides-soignants, AMP, IDE. Approfondissement des Connaissances spécifiques des psychopathologies

L'infirmière référente en EHPAD est capable d'identifier et de détecter les manifestations comportementales liées aux différentes démences.

D'adapter les démarches spécifiques du prendre soin et de la communication verbale et non verbale De connaître la politique de lutte contre les « mauvais traitements » (éthique et bientraitance).

